

La place du sujet et sa détermination en ancien français

Zdeňka Schejbalová, Pedagogická fakulta Masarykovy univerzity, Brno,
schejbalova@ped.muni.cz

Mots-clés. Sujet. Place du sujet. Omission du sujet. Inversion du sujet. Détermination. Ancien français.

Keywords. Subject. Place of subject. Omission of subject. Subject inversion. Determination. Old French.

I. Introduction

Le sujet de notre article porte sur la place du sujet et sa détermination en ancien français dans lequel nous allons apporter quelques remarques concernant le corpus relevé dans la prose du XIII^e siècle, plus exactement de la légende de l'Empereur Constant (*Li contes dou roi Coustant lempereur*). (Moland, d'Héricault, 1856, 3-32)

Dans un premier temps, nous allons évoquer brièvement la situation de l'ordre des mots en latin et en ancien français.

Veiko Väänänen dans son *Introduction au latin vulgaire* (1967) indique que « grâce à la flexion qui suffit à marquer la fonction du nom et du verbe, l'ordre des mots est libre en latin, c'est-à-dire sans signification syntaxique.(...) Cette liberté permet, surtout dans le style littéraire, la disjonction des groupes syntaxiques, un des caractères distinctifs du latin par rapport aux langues romanes. Toutefois, la disposition des mots en latin n'est pas indifférente, loin de là: elle est réglée, d'une part, par certaines habitudes et préférences, d'autres part, par des considérations de sens, de style ou de rythme. En particulier la position finale était ordinairement réservée au verbe précédé de ses compléments, tandis que le sujet se plaçait de préférence au début de la phrase. On abandonnait cette habitude soit pour mettre en relief un élément de la phrase, soit pour obtenir une suite de mots qui corresponde aux besoins d'euphonie ou d'expressivité. Cependant la position intérieure du verbe, sans doute conforme à l'usage quotidien, est usitée des les premiers textes écrits. » (Väänänen, 1967, 163).

L'ancien français représente un passage entre le latin et le français moderne. Il dispose encore de la flexion, formes casuelles (cas sujet et cas régime) ce qui rend l'ordre des mots relativement libre, mais il se fixe progressivement. Chigarevskaja (1974) souligne que « c'est la forme du mot qui indique sa fonction syntaxique et ses relations avec les autres éléments de la proposition. Cependant, ce n'est pas là cause unique de l'ordre des mots relativement libre, si toutefois liberté il y a, parce que la syntaxe du XIV^e siècle jouit aussi d'une grande mobilité, et pourtant les désinences casuelles ont disparu bien avant le XIV^e siècle. Il y a évidemment d'autres raisons aussi qui entrent en jeu. En effet, il faut tenir compte de la flexion du verbe qui est riche en ancien et moyen français. Tant que la flexion est nette et que la préposition (ou la juxtaposition) du pronom-sujet ne devient pas obligatoire, l'ordre des mots n'assume pas encore toutes les fonctions grammaticales qui lui reviennent en français moderne. D'autre part, l'emploi des prépositions à sens concret contribue à spécifier le rôle de plusieurs mots et de placer ceux-ci à distance des mots dont ils dépendent. Voilà pourquoi l'ordre progressif ne se trouve fixé qu'au XVII^e siècle, bien qu'il commence à dominer depuis le XIII^e siècle. » (Chigarevskaja, 1974, 112-115).

Chaque période du développement du français apporte différentes fonctions de l'ordre des mots. En ancien français l'ordre des mots ne s'est pas encore grammaticalisé pour marquer la fonction syntaxique des mots.

Il y a deux règles fondamentales qui influencent l'ordre des mots dans la proposition principale en ancien français. C'est le déplacement du verbe (prédicat verbal) en début de la proposition à la différence du latin où il était situé à sa fin.

D'après Wilhelm Meyer-Lübke « *les propositions de trois membres qui sont composées d'un sujet, d'un verbe et d'un régime, présentent la disposition S.V.R. et R.V.S., cette dernière étant d'abord encore la plus fréquente ; cependant on a compté que, dans les plus anciens monuments, 63% de tous les exemples ont le régime en premier lieu, dans le Roland 42% seulement, 38% dans le Chevalier au lion seulement, 11% chez Joinville.* » (Meyer-Lübke, 1900, 834).

Néanmoins il faut considérer le fait que certains oeuvres composés en assonances, avaient l'ordre des mots conditionné par le rythme des assonances, et ainsi ils ne nous renseignent pas sur l'usage réel de l'ordre des mots en ancien français.

L'autre règle impose l'inversion du sujet C-V-S si la proposition commence par un complément.

Selon Lucien Foulet (1990) l'ancien français connaît quatre groupements principaux des mots essentiels (sujet – verbe – compléments):

S-V-C, S-C-V, V-S-C, C-V-S (Foulet, 1990, 36-44)

D'autres combinaisons possibles C-S-V et V-C-S sont rares en ancien français.

Quant aux groupements fondamentaux, c'est celui S-V-C qui prédomine. La décadence progressive du système casuelle provoque la fixation de l'ordre direct des mots.

Les combinaisons V-S-C et C-V-S sont typiques pour l'interrogation, la première comprend un nom pour complément, la deuxième se sert d'un pronom.

Le type V-S est employé dans des incisives qui sont placées au début, au milieu ou à la fin du discours direct.

Si la proposition commence par un complément indirect ou circonstanciel, l'ordre des mots dispose de la série V-S-C Comme la flexion verbale est prononcée et le sujet de la proposition est thématique, le pronom-sujet est souvent implicite. Le type V-S-C est donc réduit à V-C. Il s'agit des sujets dans une suite de propositions coordonnées, introduites fréquemment par la conjonction *et* ou par l'adverbe/conjonction *si*.

L'ordre C-V-S peut avoir un nom pour complément direct. Alors la proposition est énonciative, concurrente de l'ordre S-V-C. La variété C-V-S est très fréquente en ancien français grâce à la déclinaison active. La flexion des mots et des articles, ainsi que la désinence du verbe indique le rôle syntaxique du mot antéposé ou postposé au verbe.

Le type S-C-V qui est plutôt rare, excepté les constructions ayant pour complément un pronom. Les deux types contenant un nom-complément direct se perdent avec la décadence du système casuel.

L'ordre des mots en ancien français n'est pas, à vrai dire, libre. Il est conditionné et relève de plusieurs facteurs : « *de la perspective fonctionnelle de la proposition, du rôle fonctionnel de l'ordre des mots (proposition énonciative – proposition interrogative, proposition relative, incisive), de la forme flexionnelle du nom (cas sujet – cas régime), de la place usuelle du prédicat, et finalement des parties du discours faisant fonction de complément.* » (Chigarevskaja, 1974, 114)

Quant à la phrase complexe, l'ancien français se distingue par la parataxe qui correspond mieux à l'expression orale. Elle permet d'exposer une suite d'action ou bien des faits simultanés. Particulièrement fréquentes sont les propositions juxtaposées et coordonnées.

Les propositions coordonnées emploient, en ancien français, les conjonctions *et, si, ou, mais, ne*.

La parataxe a dominé l'hypotaxe, parce que la langue parlée se sert des constructions simples, préfère la juxtaposition et la plupart des conjonctions de subordination ont ainsi disparues.

2. Analyse du corpus

Dans notre corpus nous allons analyser le caractère du sujet, sa réalisation, sa détermination et son omission. Il est basé sur la recherche du conte de l'Empereur Constant (Coustant), un court récit en prose, écrit en dialecte picard au XIII^e siècle. Le texte original se trouve dans le manuscrit n. 454, des fonds de la bibliothèque de la Sorbonne.

La scène est placée à Byzance et le récit traite de l'enfance et l'adolescence du premier empereur chrétien, Constantin le Grand. La légende illustre l'idée de la destinée toute puissante.

Les étoiles avaient prédit à un enfant, fils de vilain, qu'il épouserait la princesse, née huit jours avant lui. Après l'avoir su, l'empereur païen de Byzance, tout en colère, lui fendit le ventre. Mais des moines ont soigné l'enfant, à grands frais. « *il couste tant* », s'est plaint l'abbé et le nom lui en resta. Coustant est devenu écuyer de l'empereur. Venu de la guerre où son maître se battait, il portait, à son insu, son arrêt de mort au gouverneur de Byzance. Malgré tous les efforts de l'empereur, sa fille est tombée amoureuse de lui. Alors, elle a substitué les lettres qui contenaient l'ordre de la marier au messager. Au retour, l'empereur a été bien surpris, mais il a admis que « *les choses qui doivent advenir adviennent, et rien ne sert de se mettre en travers* ». Finalement son gendre lui a succédé et la ville a pris le nom de Coustantinople.

A titre d'exemple, voici un bref extrait :

« *Li abes coumanda au prieru k'il enmenast Coustant à l'Empereur.*

Li prieru dist : - De par Dieu !

Il monta et mena aveukes lui Coustant, et vint à l'Empereour, et le salua de par l'abé et le couvent, puis prist Coustant par la main et le douna à l'Empereur de par l'abé et de par le couvent. Et il le reciut comme cil ki molt fu coureciés de çou ke teus avolés et teus truans devoit avoir sa fille. Si pensa en son quer k'il l'engegeroit. » (Moland, d'Héricault, 1856, 3-32)

2.1 Analyse

Notre corpus se compose de **629** propositions au total, dont 55 % forment les propositions indépendante ou principale, 3% font les propositions incises, 2% les propositions interrogatives directes et 40% reviennent aux propositions subordonnées.

Proposition principale		Proposition subordonnée	
344	55%	253	40%

Proposition incise		Proposition interrogative	
22	3%	10	2%

Le sujet peut être exprimé par un nom commun ou un nom propre, à la flexion du cas sujet, un pronom (personnel, démonstratif, indéfini, relatif) ou il est omis, reste sous-entendu.

Le sujet nominal offre 151 occurrences, par contre le sujet rendu par les pronoms en a 205.

Le déterminant qui accompagne, dans la plupart des cas le sujet, est l'article défini (89%), les autres déterminants ont un rendement minimum (l'article indéfini 1%, l'adjectif possessif 5%, l'adjectif indéfini 1%, l'adjectif démonstratif 3%). Le sujet reste deux fois sans détermination.

Détermination du sujet nominal (151)

Article défini	Article indéfini	Adjectif possessif	Adjectif indéfini	Adjectif dém.	Détermination 0
135	1	8	1	5	2
89%	1%	5%	1%	3%	1%

Dans les sujets rendus par les pronoms, nous avons relevé 205 occurrences, le pronom personnel sujet l'emporte largement (84%) sur les autres pronoms-sujet qui sont plutôt rares.

Sujet rendu par le pronom (205)

Pronom pers. sujet	Pronom impersonnel <i>il</i>	Pronom indéfini <i>on</i>	Pronom indéfini <i>nus/nulle</i>	Pronom indéfini <i>ceskuns</i>	Pronom dém. <i>cils/cele</i>
173	13	11	3	1	4
84%	6%	5%	1,5%	0,5%	2%

Proposition principale sujet impersonnel <i>il</i>		Proposition subordonnée sujet impersonnel <i>il</i>	
7	54%	6	46%

PP : « *Il n'afiert mie à vous* »

PS : « *Et s'il vos plaist* »

Proposition principale sujet général <i>on</i>		Proposition subordonnée sujet général <i>on</i>	
3	27%	8	73%

PP : « *et on li moustra* »

PS : « *c'on apielle astrenomie* »

L'économie de la langue se manifeste dans l'omission du sujet. La suite logique de la narration évite toute ambiguïté. Par rapport au nombre total de propositions, le sujet est omis dans 41% des propositions principales, les subordonnés n'ont que 3% des sujets sous-entendu. Le sujet impersonnel *il* est retenu dans les subordonnées.

Proposition principale sujet omis		Proposition subordonnée sujet omis	
140	41%	7	3%

PP : « *Apries dist au kastelain k il oist les laitres a cosel ...* »

PS : « *ke molt estoit grans damages.* »

Proposition principale sujet impersonnel <i>il</i> omis		Proposition subordonnée sujet impersonnel <i>il</i> omis	
8	100%	0	0%

PP : « *Ore avint ensi ke ...* »

29% des propositions du nombre total sont introduites par la conjonction *et* et par l'adverbe *si*. Il s'agit des propositions coordonnées multiples. Nous avons relevé 116 occurrences pour la conjonction *et*, 66 pour l'adverbe *si*. Le pronom-sujet ne se réalise pas dans 53% pour la conjonction *et*, après l'adverbe *si* l'omission du pronom-sujet atteint 80%.

et		si	
116	64%	66	36%

omission du sujet		omission du sujet	
61	53%	53	80%

En telle manière escriut et dita les laitres la bielle pucielle fille à l'Enpereour. Et cant elles ot les laitres escrites, elle revint ou gardin entre li et sa pucielle, et trouvèrent encore celui dormant ; si li mist les laitres en sa boiste. Et puis si ont coumencié à canter et à faire noise pour lui esveslier. Et il s'esvella asés tos, et fu tous eshahis de la bielle pucielle, fille l'Enpereour,

Comme notre corpus est formé de propositions énonciatives dans la plupart des cas, l'ordre prédominant revient à la variété S-V-C qui est concurrencée par l'ordre S-C-V si le cas régime (COD) est exprimé par le pronom personnel atone.

Les propositions interrogatives (« *coument aurés vous le saiel vostre père* ») et incisives (« *dist li autre pucielle* », « *dist elle* ») mises à part, notre corpus a révélé 47 occurrences de l'inversion du sujet, dont 91% dans les propositions principales. Par rapport au nombre total de propositions au sujet réalisé, l'inversion du sujet n'occupe que 13% dans notre corpus. Cela veut dire que 87% va au profit de l'ordre directe S-V-C.

Proposition principale inversion		Proposition subordonnée inversion	
43	91%	4	9%

PP : « *Molt crut tos li enfes et en grant biauté.* »

PS : « *mes tout adies parut la trace.* »

Dans son étude James Covenay indique n'avoir relevé que trois cas où la conjonction *et*, placée en tête de la phrase, a entraîné l'inversion du sujet :

« *Et durerent les noces quinze jours* », 341 ; « *Et fist li emperes Coustans, par le conseil l'abe et par le volente de Dieu le tout poisant, sa fame crestiener* », 400-2 ; « *Et engendra li enpereres Coustans en sa fame un oir marle* » 403-4. » (Covenay, 1953, 72)

A part les exemples cités par Covenay, nous y en avons trouvé encore cinq d'autres, donc au total huit :

« *et ot li enfes a alaiter* », « *et dist li empereres au chevalier k'il alast enbler l'enfant* », « *Et l'oïrent nostre moune crier* », « *et les lut la fille l'enpereur* », « *et le salua la belle pucielle l'enpereour* ».

L'inversion du sujet est provoquée

1) après certains adverbes placés en tête de la proposition (*lors, si, autrement, anciennement, adont, apries, ...*) :

« *Lors espousa selonc la loi paiiene Coustans li biaux varlés la bielle fille à l'Enpereour.* »

2) après la conjonction *et*:

« *Et l'oïrent nostre moune crier.* »

3) après le pronom démonstratif tonique *ce* placé en tête de la proposition :

« *ce veul je savoir.* »

4) après le complément circonstanciel de temps

« *Grant tans demora li Emperères ou pais ù il estoit.* »

3. Conclusion

Nous pouvons constater en guise de conclusion qu'à l'époque en question la place naturelle du sujet est au commencement de la phrase et comme le verbe prend la seconde place, la succession *sujet-verbe* devient la construction ordinaire, la plus répandue.

Notre analyse nous a montré que

- les subordinnées présentent un taux de réalisation du pronom personnel sujet nettement supérieur à celui rencontré dans les propositions principales ;
- dans les propositions principales le sujet est omis couramment ;
- après l'adverbe *si* et la conjonction *et* le pronom-sujet n'est pas souvent réalisé, reste sous-entendu ;
- le sujet rendu par un pronom est plus nombreux que celui rendu par un nom ;
- le sujet nominal est déterminé le plus souvent par l'article défini ;
- l'inversion du sujet est typique pour les interrogations et les incises ;
- l'inversion du sujet est entraînée, également, par des adverbes, la conjonction *et*, le pronom démonstratif *ce* et des compléments circonstanciels de temps, des compléments prépositionnels placés en début de la proposition ;
- la perspective fonctionnelle de la phrase est un principe directeur puissant de l'ordre des mots dans l'oeuvre analysé;
- la répétition stéréotype des conjonctions et des constructions est due au caractère oral de l'oeuvre qui était relaté.

Bibliographie

- BRUNOT, F. : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. Tome I. Paris: Armand Colin, 1966.
- BRUNOT, F. : *Histoire de la langue française. Dès origines à 1900*. Tome 1. Paris : Librairie Armand Colin, 1966.
- BRUNOT, F., BRUNEAU, Ch.: *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris: Masson et C^{ie}, 1949.
- COVENEY, J.: *Editions critiques des versions en vers et en prose de La légende de l'empereur Constant*. Fascicule 126. Strasbourg: Faculté des Lettres, 1953. p. 72.
- DUCHÁĚK, O. : *Historický vývoj francouzského jazyka*. Praha :SPN, 1963.
- FOULET, L. : *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris : H. Champion, 1990. p. 36-44.
- GAMILLSCHEG, E. : *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*. Heidelberg: Karl Winter-Universitätsverlag, 1949.
- GREVISSE, M. : *Le bon usage*. Paris: Duculot, 1993.
- HENDRICH, J., RADINA, O., TLASKAL, J. : *Francouzská mluvnice*. Plzeň: Fraus, 2001.
- CHIGAREVSKAĀ, N. A. : *Précis d'histoire de la langue française*. Leningrad: Prosveščeniye, 1974. p. 114.
- MACHAJDÍKOVÁ, B., TARABA, J. : *Urbanitas versus vulgaritas v texte Itinerarium Egeriae*. In Taraba, Ján, Ulašin Bohdan (Eds.) *Dynamika foriem významu v románských jazykoch*. Bratislava : Univerzita Komenského Bratislava, 2012. ISBN 978-80-223-2553-0.
- MEYER-LÜBKE, W. : *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg: Nathan, 1935. *Nouvelles françaises en prose du XIII^e siècle* publiées d'après les manuscrits avec une introduction et des notes par Moland MM. L. & d'Héricault, C. Paris : Jannet (Bibliothèque elzévirienne), 1856, p. 3-32.
- NOVOTNÝ, F. : *Latinská mluvnice*. Díl třetí. Praha, 1948.
- OSTRÁ, R. : *Přehled vývoje románských jazyků 1. Lidová latina*. Francouzština. Praha : SPN, 1980.
- REY, A. : *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert, 1995.
- RICHTER, Elise: *Zur Entwicklung der romanischen Wortstellung aus der Lateinischen*. Halle: Verlag von Max Niemeyer, 1903.
- ŠABRŠULA, J. : *Vývoj francouzského jazyka*. Ostrava : Ostravská univerzita, 1996. ISBN 80-7042-455-9.

TARABA, J.: Stará francúzština z lingvistického a prekladateľského hľadiska. In: *Medzikultúrny a medzipriestorový faktor v preklade*. 27. ročník Letnej školy prekladu konanej v dňoch 21.-23. septembra 2005 v Dome slovenských spisovateľov v Budmericiach. 12. s. 2005. ISBN 80-89-137-15-6.

TARABA, J.: *Du latin à l'ancien français*. Bratislava: FF UK, 2005.

VÄÄNÄNEN, V. : *Introduction au latin vulgaire*. Paris: Klincksieck, 1967. p. 163

WARTBURG, W.von : *Evolution et structure de la langue française*. Bern: A. Francke AG. Verlag, 1946.

WESSELOFSKY, Al. : *Le dit de l'empereur Coustant*. In : *Romania*, 6, 1877, p. 161-198.

<http://www.cnrtl.fr> (consulté le 5 novembre 2013)

<http://www.lexilogos.com> (consulté le 12 novembre 2013)

Resumé

V článku zkoumáme slovosled a postavení podmětu ve francouzské próze XIII. století (*Li Contes dou roi Coustant l'Empereur*). Tzv. *volný slovosled* je ve staré francouzštině jen zdánlivý. Deklinační systém sice umožňuje větší volnost, ale různá pozice větných členů není zcela nahodilá, podléhá povětšinou principu větné funkční perspektivy. Na začátku věty se objevuje zdůrazněný větný člen. Nevyjádřený podmět, implicitní, především u několikanásobného přísudku, je běžný. Vynechává se i v neosobních vazbách. Inverze podmětu, běžná v tázacích a uvozovacích větách, je poměrně častá po příslovcích (*si, lors, ...*), po spojce *et* a po příslovečném určení času.

V článku skúmame slovosled a postavenie podmetu vo francúzskej próze XIII. storočia (*Li Contes du roi Coustant l'Empereur*). Tzv. *voľný slovosled* je v starej francúzštine len zdanlivý. Deklinačný systém síce umožňuje väčšiu voľnosť, ale rôzne pozície vetných členov nie je celkom náhodná, podlieha väčšinou princípu vetnej funkčnej perspektívy. Na začiatku vety sa objavuje zdôraznený vetný člen. Nevyjadrený podmet, implicitný, predovšetkým u niekoľkonásobného přísudku, je bežný. Vynecháva sa aj v neosobných väzbách. Inverzia podmetu, bežná v opytovacích a uvádzacích vetách, je pomerne častá po príslovkách (*si, lors, ...*), po spojke *et* a po príslovkovom určení času.

In the paper we examine the word order and position of subject in French prose of the XIIIth century (*Li Contes dou roi Coustant l'Empereur*). The so-called "free word order" in Old French is only relative. The declination's system allows much more freedom, but different position of constituents of the sentence isn't completely accidental, it is mostly governed by the principle of functional sentence perspective. Accented constituent appears at the beginning of the sentence and provokes subject-verb inversion. Null-subject, implicit, particularly by multiple predicates, is common. It is even missed in impersonal constructions. The subject-verb inversion, common in interrogative sentences and reporting clauses, is quite often after adverbs (*si, lors ...*), the conjunction *et* and after the adverbial of time.